

Article 1 – Présentation

Le Marathon photo de COMPIEGNE – 5ème édition - est organisé par le club Photo Vidéo Club de COMPIEGNE, 2 rue du Grand Ferré, le **samedi 27 mai 2017**

1.1 - Qu'est-ce que c'est ?

C'est une journée photo organisée par équipe (2 personnes) ou chaque équipage propose deux photos par thèmes imposés dans un temps imparti.

1.2 – Déroulement de la journée marathon type :

9h : Accueil des équipes – pointage des équipes

9h30-11h15 : 1er thème. Les 2 clichés par équipe doivent être remis, au plus tard, à 11h30

11h30-13h45 : 2ème thème. Les 2 clichés doivent être remis, au plus tard, à 14h

14h -15h45 : 3ème thème. Les 2 clichés doivent être remis, au plus tard, à 16h

16h : Visionnage Photos des différents thèmes

Article 2 – Participation et Inscription

2.1 - Le marathon photo est ouvert aux adhérents d'un club photo picard.

Obligation d'être 2 photographes par équipe (2 adhérents du même club, 2 adhérents de club différents, ou bien un adhérent avec une autre personne – famille ou ami/e).

Tout participant accepte ce présent règlement.

Pour les moins de 18ans, une autorisation et un accompagnement d'un parent ou tuteur est obligatoire. Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier tout participant n'ayant pas accepté ce règlement.

2.2 - Pour vous inscrire, rien de plus simple :

Veuillez nous retourner par courrier **avant le 10 mai 2017**, à l'adresse suivante :

Gérard MORISOT 20, rue G. Anthonioz de Gaulle 60200 COMPIEGNE,

le bulletin de participation correctement rempli ainsi que les frais d'inscriptions s'élevant à **15€ par équipe**. (chèque libellé à l'ordre du PVCC Compiègne).

IMPORTANT : Une confirmation mail (gerard.morisot@gmail.com) vous sera envoyée dès réception de votre courrier.

Article 3 – Caractéristiques photographiques / Matériels

Format numérique –Fichier brut (3 Mo maxi., **au format JPG**)

Aucune retouche de la photo ne sera possible (disqualification de l'équipe du marathon photo) ; seuls les réglages de l'appareil photo seront acceptés (option noir et blanc, sépia, ...)

Aucune consigne pour le matériel photo à utiliser, « le vôtre ».

Important : *Utilisez une carte mémoire dédiée au marathon* (vierge au départ), il sera plus facile de retrouver les photos pour effectuer le transfert à votre retour des défis.

Article 4 – Droits photographiques et droit à l'image

4.1 – Les participants garantissent sur l'honneur qu'ils sont titulaires des droits d'auteur de chacune des photos proposées au jury, c'est-à-dire qu'ils ont pris eux-mêmes chacune des photos.

4.2 – Il n'est pas demandé de transfert de propriété des photos réalisées. PVCC s'engage à ne publier aucune photo sans le consentement de l'auteur.

Article 5 – Jury et Jugement

5.1 – Pour ce marathon, un Jury de trois personnes qualifiées est désigné par les organisateurs. Sa composition ne devra pas être connue des concurrents avant l'acheminement des photographies.

5.2 – Le jugement des photos sera effectué tout au long de la journée, suivant ses 3 critères :
Respect du thème / Les qualités techniques de la photographie / Leur originalité

5.3 – Déterminer le gagnant pour le thème ?

Une équipe donne 2 photos par thème. Celles-ci sont notées par 3 juges. Ensuite, on totalise ces notes par photo et la meilleure note sera retenue. On obtient un classement qui détermine le gagnant. En cas d'égalité, c'est le total de l'équipage qui départagera le gagnant.

Exemple : thème : le bleu dans la ville

Equipe	Photographes	Photos	Juge 1	Juge 2	Juge 3	Total	Photo la mieux notée	Classement
A	1- Alain	T1A1	12	08	10	30	34	1
	2- Sabine	T1A2	10	14	10	34		
B	1- David	T1B1	08	06	07	21	30	2
	2- Bastien	T1B2	10	10	10	30		

Les décisions du Jury sont sans appel.

Article 6 – Résultats et Récompenses

Les résultats seront transmis le soir même. Pour ce marathon, seront récompensés :

Les classements 1, 2 et 3 des thèmes 1, 2 et 3.

Article 7 – Conditions et Responsabilité

7.1 - Des obligations d'organisation sont nécessaires au bon fonctionnement de ce marathon :
Un minimum de 20 équipes de 2 photographes et un maximum de 40 équipes de 2 photographes.

7.2 - En cas d'annulation du marathon, vous serez prévenus par mail (impératif de remplir correctement votre bulletin de participation), vos frais d'inscription vous seront remboursés.

7.3 - Pour le bon déroulement de ce marathon, aucun retard ne sera toléré.

7.4 - Le Comité Organisateur décline toute responsabilité en cas de pertes, de vols, d'accidents ou d'incidents.

Article 8 - Conformité

Tout participant à ce marathon photo s'engage à en **respecter le Règlement** ainsi que **les heures de planification**. Dans le cas contraire, les organisateurs ont la possibilité de disqualifier totalement une équipe qui ne le respecterait pas.

Nous remercions par avance tous les participant(e)s qui, en observant ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce marathon photo pour la satisfaction de tous.

Information : Pour toutes questions ou problèmes rencontrés, n'hésitez pas à nous contacter.

Equipe Marathon photo – gerard.morisot@gmail.com / 06 50 09 43 57